

Bulletin d'adhésion

Collectivités, centres de formations et associations

Adhésion valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

2023
LA SFA DEVIENT
ASSOCIATION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Vous êtes :

- Une collectivité
- Un centre de formation
- Une association

Votre collègue :

- Consultant et expert
- Arboriste grimpeur
- Amateur et grand public
- Gestionnaire de patrimoine arboré
- Enseignant, chercheur et vulgarisateur

ADHÉSION PERSONNE MORALE **200 €** NON IMPOSABLE

■ Membre actif

Prend part à l'assemblée générale
Vote à l'assemblée générale
Peut postuler au conseil d'administration

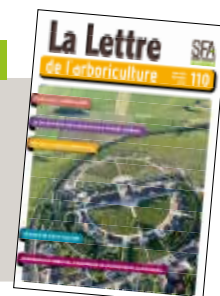
■ Abonnement aux services de l'association

Abonnement papier et numérique à *La Lettre de l'arboriculture*
Abonnement à la Chronique de l'Arbre et au blog
Publication des offres d'emploi
Référencement dans l'annuaire en ligne
Logo « membre » de l'année
Tarif préférentiel aux documents de la « Campagne Respectons les Arbres »
Possibilité de participer aux Rencontres d'Arboricultures

Avantage préférentiel

POUR UN ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE À LA LETTRE

- 1 exemplaire : 90 €
- 2 exemplaires : 160 €



Modalités de règlement

■ Par chorus

Transmettre un bon de commande à secretariat@sfa-asso.fr

■ **Par chèque** à adresser accompagné du bulletin à
Société Française d'Arboriculture
Chez Gérard Ferret - 1935, route du Martrat
71390 MARCILLY LES BUXY

■ Par virement

TITULAIRE Association Société Française d'Arboriculture
IBAN FR76 1460 7000 7668 8136 7904 127
BIC CCBPFRPPMAR

Renseignements

Nom de l'établissement

Numéro de SIRET

Nom et prénom du représentant

Adresse de livraison de la lettre

Code postal Ville

Tél. E-mail

Site web